



## **Journée d'action mondiale pour les soins: Mobilisation des syndicats et de la société civile visant à demander des investissements dans les soins pour instaurer des économies plus inclusives, accessibles, résilientes et bienveillantes.**

*Déclaration commune de la CSI, d'UNI Global Union, de l'Internationale des services publics, de l'Internationale de l'éducation, de la Fédération internationale des travailleurs domestiques et Femmes dans l'emploi informel: globalisation et organisation*

Une action urgente est nécessaire pour contrer les impacts sociaux et économiques dévastateurs de la pandémie de COVID-19. Nous représentons et nous défendons les travailleurs et travailleuses de la santé et des services de soins à la personne dans le monde entier, et c'est à ce titre que nous sollicitons une action gouvernementale afin d'instaurer des économies plus inclusives, accessibles, résilientes et bienveillantes. Il est possible d'atteindre cet objectif à l'aide d'investissements appropriés dans le secteur des soins qui répondent directement aux besoins des personnels soignants et des patients. Il est important d'allier les initiatives politiques à la négociation sectorielle car c'est la seule manière de garantir des salaires justes et des conditions de travail décentes pour les personnels de santé et de soins, et d'assurer l'accès à des services publics de santé et de soins de qualité pour tous et toutes.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité préexistante de nos économies et a accentué les inégalités structurelles en termes de genre, de classe sociale et de race.

Le sous-investissement chronique dans les systèmes publics de santé et de soins à la personne, conjugué à une sous-évaluation systématique des métiers de la santé et des soins à la personne – majoritairement exercés par des femmes, et plus particulièrement par des femmes migrantes et des femmes de couleur – et au manque d'investissement dans la professionnalisation et la formation des personnels de santé et de soins sont des signes révélateurs d'un système économique qui néglige depuis trop longtemps l'importance des soins.

La pandémie a mis en lumière le caractère central de la santé et des soins pour notre bien-être et notre existence. Plus que jamais, il est urgent d'investir comme il se doit dans des systèmes de santé et de soins à la personne publics, équitables et de qualité.

Les travailleurs de la santé et des services de soins à la personne, qu'ils exercent dans des hôpitaux, des maisons de retraite, des foyers privés ou des écoles, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, ou du secteur formel ou informel, sont en première ligne pour lutter contre la pandémie et n'ont cessé de dispenser des soins dans des circonstances extrêmement difficiles. Ils méritent de travailler dans des conditions décentes et d'être équitablement rémunérés compte tenu de leur importante

contribution à nos sociétés.

Le 29 octobre, nous exhortons les gouvernements à œuvrer en faveur d'une économie bienveillante, par les actions suivantes:

- Investir dans des systèmes de santé et des services de soins à la personne publics, de qualité et tenant compte de la dimension de genre – y compris dans la santé mentale, la prise en charge des enfants, l'éducation de la petite enfance, les soins aux personnes âgées et d'autres services de soins sociaux qui bénéficient à tous et toutes
- Garantir des salaires équitables et des conditions de travail décentes, y compris un salaire égal pour un travail de valeur égale, des possibilités de formation pour tous les travailleurs et des politiques destinées à éliminer les disparités entre hommes et femmes en ce qui concerne la participation à la main-d'œuvre
- Améliorer les effectifs dans les systèmes de santé et les services de soins à la personne pour protéger les travailleurs et les bénéficiaires des soins
- Accorder à tous les travailleurs de la santé et des services de soins à la personne un accès aux équipements de protection individuelle (EPI), aux congés maladie rémunérés et aux vaccins
- Veiller à ce que le recrutement du personnel des secteurs de la santé et des soins à la personne s'effectue en toute équité et sans discrimination, au même titre que le maintien dans l'emploi, et l'accès aux formations et aux possibilités de promotion
- Garantir que les droits à la liberté syndicale et à la négociation collective sont respectés pour tous les membres du personnel des secteurs de la santé et des soins à la personne, qu'ils exercent dans l'économie formelle ou informelle, et faire en sorte d'établir une négociation sectorielle dans tous les cas où elle est possible
- Financer une protection sociale universelle et tenant compte de la dimension de genre, accessible à tous les travailleurs indépendamment de leur situation professionnelle ou leur statut de migrant, leur race ou leur origine ethnique, leur handicap, leur genre, et leur identité ou orientation sexuelle, et y compris s'ils travaillent dans l'économie informelle
- Assurer un accès équitable à des systèmes de santé et à des services de soins à la personne publics de qualité, y compris pour les réfugiés et les migrants, indépendamment de leur statut.